

DEC221093DR19

**Décision portant délégation de signature à M. Nicolas MASSEI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6143 intitulée Laboratoire de Morphodynamique continentale et côtière**

## **LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** le code de la commande publique et ses textes d'application ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC213767DGDS du 20 décembre 2021 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6143 intitulée Laboratoire de Morphodynamique continentale et côtière, dont le directeur est M. Laurent DEZILEAU ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Nicolas MASSEI, Professeur des universités, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC190902DAJ susvisée.

### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Nicolas MASSEI, délégation est donnée à Mme Bernadette TESSIER, Directrice de recherche aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Bernadette TESSIER, délégation est donnée M. Franck LELONG, Assitant Ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à CAEN, le 15 février 2022

Le directeur d'unité  
Laurent DEZILEAU

